

VOIE RÉSERVÉE SUR LA RUE BEAUBIEN

Longueurs et tronçons de la nouvelle voie réservée sur la rue Beaubien (prolongement) (voir carte) :

- Direction Est :
 - De Normanville à De Lorimier : 800 m
 - 1^{ère} Avenue à Pie-IX : 1,6 km
- Direction Ouest :
 - 20^e Avenue à 1^{ère} Avenue : 1,4 km
 - De Lorimier à Fabre : 500 m
- Total de 4,3 km



Les heures d'opération et particularités de la nouvelle voie réservée :

- Direction Est: de 6 h 30 à 9 h 30, du lundi au vendredi
- Direction Ouest : de 15 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi
- Signalisation latérale

Feux de priorité pour autobus (feux « chandelle »)

- Des feux de priorité pour autobus sont déjà en place sur la rue Beaubien. Aucune modification à ces feux n'est prévue dans le cadre du prolongement de la voie réservée.

Ligne circulant sur la nouvelle voie réservée :

- Ligne 18 – Beaubien

Achalandage:

- Près de 6 700 déplacements-bus avantagés aux heures de pointe par la nouvelle voie réservée, soit davantage que le nombre de déplacements-auto pour les mêmes périodes. Pour une journée moyenne de semaine, la ligne 18 – Beaubien assure à elle seule près de 23 000 déplacements.

Détails des travaux

- Environ 4 semaines de travaux, incluant principalement l'installation de la signalisation latérale (sur tiges) et le marquage de la chaussée.

Coût d'implantation :

- Montant admissible financé pour l'axe MPB Beaubien: près de 177 000 \$, dont environ 108 000 \$ pour la voie réservée (excluant les taxes). Les coûts seront assumés à 100 % par le MTQ.

Planification MPB actuelle

- Implantation 2015
 - L'Acadie
 - Des Sources
 - Beaubien
- Autorisation du MTQ à obtenir
 - Lacordaire
- Autorisation des milieux à obtenir
 - Notre-Dame Est
 - Brunswick
 - Hymus/Henri-Bourassa
 - De la Vérendrye
 - Côte-Saint-Luc
 - Cavendish
- Études en cours
 - Bélanger
 - Saint-Charles
 - Hochelaga
 - Wellington
 - Galeries-d'Anjou
 - Maurice-Duplessis
 - Corridor Saint-Denis
 - Corridor Saint-Laurent
 - Corridor centre-ville Est-Ouest
 - Corridor Papineau